

PERMANENCES gratuites et CONFIDENTIELLES

Auprès de 3 juristes

Tribunal d'INSTANCE de NANTUA

Le second mardi après-midi de chaque mois

Points d'accès au droit dans l'Ain : les permanences

La Maison de justice et du droit, située 34 cours de Verdun à Bourg-en-Bresse, est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h. Les 3 juristes du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) tiennent des permanences dans différentes communes du département. La prise de rendez-vous préalable par téléphone est obligatoire. Les permanences sont bien sûr gratuites et confidentielles.

- Ambérieu en Bugey : Pôle AGORA, le 3^e jeudi du mois - 04 74 35 30 97
- Gex : Point Accès au droit les 1^{er} et 3^e lundis du mois - 04 50 41 35 86
- Belley : Tribunal d'Instance le 1^{er} jeudi du mois - 04 79 81 23 05
- Montluel : 3CM le 3^e vendredi du mois - 04 78 06 39 37
- Bourg-en-Bresse : Tribunal de Grande Instance le 4^e jeudi du mois - 04 26 37 73 00
- Nantua : Tribunal d'instance le 2^e mardi après-midi du mois - 07 71 54 10 66

